

Brain sur Allonnes

Brain d'info

Le journal de Brain sur Allonnes - n°17 - édition décembre 2014

L'édito du Maire

Nous ouvrons ce Brain d'info sur un air de gaieté et de jeunesse, avec l'élection de Miss Pays de Loire, c'est une Brainoise qui a été élue le 20 septembre 2014 ! Melle Flavy Facon. Le 26 octobre dernier, une réception a été organisée en mairie pour la féliciter et la soutenir pour le concours Miss France.

La nouvelle équipe, élue en mars dernier, s'est très rapidement mise en place, poursuivant l'action de la précédente. Sur les 3 premiers dossiers de la mandature, le premier arrive à sa conclusion : c'est celui de l'épicerie, très important pour la population et le commerce local. L'achat

des murs réalisé, nous avons pu lancer l'étude et les travaux. L'architecte, M Brunel a préparé les modifications pour mettre le local aux normes d'accessibilité et de sécurité. Monsieur Bertrand Lélías est le nouveau commerçant qui a été retenu pour la reprise ; il gère déjà une épicerie dans une autre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue à Brain sur Allonnes. Nous espérons une ouverture dans le courant du 1^{er} semestre 2015. Le second dossier, l'aménagement du bourg, s'échelonnera vraisemblablement sur l'ensemble du mandat. Nous sommes épaulés par le Conseil

Général, car il concerne aussi la départementale D 85 qui traverse le bourg. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Aménagement Pierres & Eau. Au cours des études, vous serez conviés à des réunions publiques.

Le troisième dossier, c'est celui de la recherche d'un médecin. La commission a contacté toutes les facultés de médecine du territoire et analyse aussi les possibilités de passer par un cabinet de recrutement.

Par votre présence aux côtés de votre équipe municipale, vous participez au développement de notre village et je vous dis sincèrement 'merci'.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année.



Secrétariat de mairie, 1 place de la mairie - BP 7 - 49650 Brain sur Allonnes
02 41 52 03 28 - Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
www.brain-sur-allonnes.fr

Travaux voirie et assainissement - OPAH



Travaux de voirie

Malgré une contrainte budgétaire, la commission a décidé d'effectuer la réfection de certains trottoirs :

- de la rue des Maligrattes à la rue de Sassé.
- rue Francois Nouteau.
- résidence de la Crécillionnière.

Travaux réalisés par l'entreprise HARDOUIN pour un montant total de 16 368 € HT.

Durant l'année 2014, des travaux de voirie ont été nécessaires pour évacuer l'eau stagnante sur la route de Saint Nicolas de Bourgueil et route du Haut de Jarry à proximité des habitations. Des regards avaloirs

sans fond avec grille concave et la réalisation de chaussette drainante en diamètre 400 ont été réalisés, suivis d'un enduit bicouche sur les abords des regards.

Puis sur la route des Noues et sur la route du moulin de l'air, les bernes ont été dérasées, les fossés recalibrés, puis un enduit bicouche à émulsion de bitume a été appliqué sur la chaussée.

L'entreprise Colas a effectué l'ensemble de ces travaux pour un montant de 20 679 € HT.

Nous poursuivons également l'entretien de nos pare-feux. Durant



l'année, celui des Myrtilles a été réalisé sur une longueur de 3 150 mètres (débernage et curage des fossés). L'entreprise Joveau d'Allonnes a assuré l'ensemble des travaux pour un montant de 10 500 € HT.

Travaux d'assainissement

Après plusieurs mois, le remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sur la commune a pris fin le 21/10/2014.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Humbert des Ponts de Cé, en partenariat avec le maître d'œuvre Hydratec d'Angers, la communauté d'agglomération de Saumur, la régie d'Allonnes, la Saur et le Conseil Général.

Les travaux d'assainissement ont eu lieu route de Montsoreau, impasse de la petite Hurtaudière et rue de la Fontaine St Maurille.

Les travaux sur réseau eau potable ont eu lieu rue du Lavoir, rue des Fleurs et rue de la Fontaine St Maurille :

- découpage de la chaussée
- blindage
- terrassement du fond de tranchée
- pose du nouveau collecteur
- création de regard sous la chaussée
- remblaiement
- reprise de l'enduit sur la tranchée

Des tests de compactage et des essais d'étanchéité ainsi que le passage de caméra ont été réalisés route de Montsoreau et passage de la Hurtaudière.

L'analyse bactériologique, les essais d'étanchéité et le contrôle des réseaux ont été réalisés route de la Fontaine St Maurille.

L'entreprise a procédé au nettoyage et à la restitution à l'identique des lieux après travaux.

Ces travaux ont été financés en totalité par Saumur Agglo pour un montant de 370 000 € HT.



OPAH de Saumur Agglo

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a pour but d'aider les propriétaires à améliorer leur logement. Depuis juillet 2011, 236 propriétaires ont déjà bénéficié d'aides financières et de conseils techniques pour la réalisation des travaux de confort, d'accessibilité ou d'économie d'énergie. Les sub-

ventions permettent en moyenne de financer 55 % des travaux. Fort de ce succès, l'OPAH se poursuit pour une année supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2015.

Aide à la "restauration façades et vieux murs"

Saumur Agglo poursuit l'action déjà conduite en 2013 par le Pays Saumurois. L'objectif est de soutenir la mise en valeur du bâti architectural des

immeubles d'habitation, des vieux murs de clôture, des façades des bâtiments publics, construits en tuffeau ou en falun. Seuls les travaux concernant les techniques traditionnelles de rénovation peuvent être subventionnés. Les immeubles et murs appartenant à des propriétaires privés ou publics doivent être visibles de la rue ou d'un espace public.



Lotissements - L'épicerie - Urbanisme

Lotissements

Lotissement des Malgagnes :

Lors de notre dernière édition, nous vous faisons part du besoin croissant de la population en terme d'habitat.

Nous proposons la création d'un lotissement composé de 12 lots en accession à la propriété.

La municipalité, après analyse des offres de bureaux d'études, a retenu l'agence Aménagement Pierres & Eau de Beaucouzé pour le futur lotissement des Malgagnes.

Le montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 14 894 € HT représentant 6,03 % du coût des travaux.

Ce projet sera constitué d'une réflexion sur :

- un aménagement en cohérence avec l'environnement,
- l'accessibilité, la perméabilité et les liens avec les quartiers environnants,
- le développement de la vie collective,
- la structuration des espaces publics.

Vue du projet définitif du lotissement de la Hurtaudière 2 :



L'épicerie : bientôt en travaux

Les travaux devraient commencer début 2015.

Pour autant, il nous faut patienter jusqu'au printemps, pour que Monsieur Bertrand Lélis puisse vous accueillir.

Afin de mieux servir les usagers, et pour leur sécurité, le projet comprend aussi le réaménagement du parking de la poste.

Cependant l'urgence est la rénovation des locaux : création d'une

galerie de liaison entre la rue de l'église et la rue de la Poste, ainsi qu'une mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'objectif de la municipalité étant de maintenir les commerces de proximité, la priorité a été donnée à cet investissement (montant global 450 000 € achat local + travaux). Les travaux de maîtrise d'œuvre ont été confiés au cabinet Brunel.

Urbanisme

Nous souhaitons apporter le service le plus adapté à vos interrogations. Pour cela, nous vous proposons quelques rappels sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vous avez des projets de constructions ou d'aménagement sur la commune. Vous devez compléter l'un des deux documents présentés ci-dessous :

• Déclaration préalable

- réalisation de travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade),
- construction d'une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage)
- création d'une clôture.

• Permis de construire

- construction, } *sur maison*
 - agrandissement, } *d'habitation et*
 - aménagement. } *dépendances*
- Nous vous invitons à consulter la mairie.

Le territoire de la commune est divisé en zones

- zones urbaines, dites zones "U"
- zones à urbaniser, dites zones "AU"
- zones agricoles, dites zones "A"
- zones naturelles et forestières, dites zones "N"

Taxe d'aménagement pour les abris de jardin

La loi de finances pour l'année 2014 permet aux communes d'exonérer totalement ou partiellement à partir de 2015 les abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Le conseil municipal a décidé d'exonérer totalement la taxe d'aménagement, pour tout abri de jardin n'excédant pas 20 m². Cette exonération entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en application de l'article L331-14.

Les abris de jardins réalisés dans le cadre d'un projet de construction soumis à permis de construire restent taxables.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le secrétariat de mairie ou bien naviguez sur le site internet de la mairie brain-sur-allonnes.fr

Des terrains à construire sont disponibles sur la commune.



Prairie de l'entrée du bourg - Sentier d'interprétation

Prairie de l'entrée de bourg : la nature préservée

Depuis 2012, la municipalité travaille en collaboration avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, dans le cadre du contrat nature initié par la région Pays de la Loire.

Ce contrat a pour objectif de préserver la biodiversité. Aujourd'hui, à cause du réseau routier et de l'urbanisation, les espèces ne peuvent plus circuler librement d'un espace naturel à l'autre. Cela génère notamment un appauvrissement génétique des populations.



Pour le PNR, les milieux visés sont surtout les milieux humides.

Le cours d'eau est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques se déplacent constamment, pour se nourrir, se reproduire... De plus, il transporte des matériaux qui modèlent son lit et constituent des lieux de reproduction.

La circulation des matériaux et des espèces aquatiques est souvent entravée par des obstacles. La continuité écologique est assurée lorsque circulent librement les sédiments et les espèces aquatiques. Pour de nombreux cours d'eau, la restauration de cette continuité écologique est indispensable pour atteindre le bon état des eaux.

Le quartier de la Hurtaudière, situé à l'entrée sud du bourg, était autrefois une zone bocagère dense et très humide, bocage qui a peu à peu régressé, au fil des décennies, au profit de la peupleraie et l'enfrichement.

Profitant de ce contrat nature, la



municipalité a souhaité redonner à ce secteur, une identité naturelle, écologique et paysagère forte.

Par ailleurs, l'intérêt de ce projet était renforcé par la proximité d'autres espaces, riches de biodiversité.

Après l'abattage des peupliers, les deux parcelles redonnent vie au bocage, (plantation de haies, prairies, aménagement de mares et valorisation du cours d'eau), combinant le pâturage d'ovins ou bovins pour l'entretien et le développement de la biodiversité.

Les travaux engagés pour environ 50 000 € sont subventionnés à hauteur de 80 %, le reste à charge pour la commune s'élève donc à 10 000 € environ.

Sentier d'interprétation : la forêt raconte l'homme

Pour une découverte active au sein d'un environnement respecté, notre commune associée au Parc Naturel Régional par une charte de qualité a créé un sentier thématique d'interprétation de la nature et du paysage pour admirer, sillonner, comprendre et goûter ce territoire, en toute complicité avec la nature. Depuis deux ans, la refonte du sentier d'interprétation de la nature et des paysages s'est achevée. Les travaux, coordonnés par le PNR Loire Anjou Touraine, s'élèvent à 21 596 € et ont bénéficié d'une subvention à hauteur de 70%.

SENTIER D'INTERPRÉTATION

Brain-sur-Allonnes

la FORÊT RACONTE L'HOMME

Artère naturelle irriguant un paysage de valls et de coteaux, la Loire a abrité et nourri l'homme depuis les temps les plus reculés. On s'est installé sur ses rives pour pêcher, pour commercer, pour affirmer sa puissance, comme ici à Brain-sur-Allonnes. Aujourd'hui, tel un beau livre d'histoire, ce sentier découvre, page après page, les marques du temps, émettant témoins d'une formidable activité humaine : la domestication de la forêt (merci au jardinier d'Henri IV d'avoir introduit le très utile robinier) ; l'exploitation du sous-sol qui modèla l'habitat de la région ; l'utilisation de la sève des pins pour répondre aux attentes du monde moderne. Ainsi se parcourt l'histoire de cette antique cité gauloise devenue, quinze siècles plus tard, un bourg médiéval où l'homme se faisait artiste. Ses plus belles pages ? Les milliers de carreaux peints du XVI^e, aux motifs champêtres, que le temps, amateur d'art très éclairé, a préservés...

"The forest says something about Man"

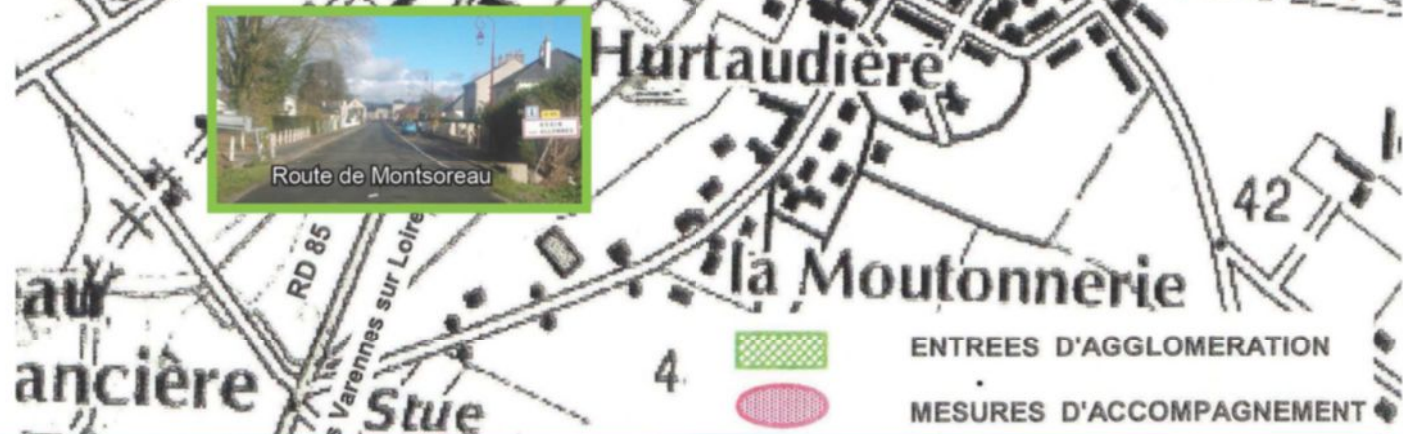
Forest domestication, and working the use of pine sap, all this is indicative of intense human activity. Using interactive and play stations in English along the way, come and discover our heritage.

PÉDESTRE : 2h 00

4,5 km



Cette étude sera suivie d'une réunion publique le 29 janvier 2015 à 18h30 au foyer rural.



CCAS - Bois des Amoureux - Accueil Brainois

Le CCAS d'Angers en visite à Brain

Dans le cadre de l'action "Vues de mon clocher", le 21 octobre 2014, 47 personnes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Angers ont découvert notre village. Yohann Jaumouillé, technicien de l'ONF, a organisé une visite commentée de la forêt jusqu'au bois des Amoureux. Puis Michel Boucher leur a fait visiter le site médiéval.

Brainois et Angevins se sont retrouvés autour d'un repas. Ce fut

l'occasion de faire connaissance et d'échanger en toute convivialité.

La visite de l'élevage d'alpagas de Pascal Aubert a rencontré un vif succès. Le groupe a poursuivi son périple jusqu'à l'exploitation de la famille Mercier pour assister à la traite robotisée des vaches. La journée s'est achevée par une dégustation au Domaine des Vallettes.

Un retour est prévu à Angers. L'information sera communiquée par voie de presse et affichage, inscriptions au secrétariat de la mairie.



Le bois des Amoureux

Samedi 18 octobre 2014, le bois des Amoureux de la forêt de Courcy, créé en 2011, a reçu tous les mariés de l'année. Six couples ont plantés leur chêne dans une ambiance très forestière et conviviale. Ces chênes proviennent des glands du chêne bicentenaire près de l'église. Notre Maire se charge de les cultiver avec amour. Depuis le bois s'est embelli de 26 vigoureux chênes, tous en parfaite santé.



Accueil des nouveaux Brainois

Les témoignages des nouveaux arrivants sur Brain révèlent une grande satisfaction de la qualité de vie du village.

Votre convivialité, vous les Brainois, fait de notre commune, un village apprécié où il fait bon vivre ! Cela vous le saviez !

Tous nouveaux arrivants sont conviés aux vœux du Maire ; beaucoup répondent présents et apprécient cette cérémonie. Cependant même si l'accueil est chaleureux et les contacts courtois, cet échange reste insuffisant.

Un accueil spécifique sera proposé prochainement.

La mairie n'a pas beaucoup de moyen pour recenser ces nouveaux habitants.

A ce titre et dans le but d'un meilleur accueil, nous invitons les propriétaires à communiquer les coordonnées de leurs récents locataires.



Fête de la Saint Maurille



Encore une belle réussite pour cette nouvelle édition de la Saint Maurille ; exposants et visiteurs ont répondu présents dans une bonne humeur générale.





Premier bilan

Après un trimestre de fonctionnement, voici un premier bilan : sur 173 élèves inscrits à l'école Louis Dudé, 124 fréquentent les TAP, soient 71 %. Quelques réajustements ont été nécessaires lors de la mise en route pour que chacun, animateurs et enfants, trouvent leurs marques et leurs rythmes.

Le nombre d'enfants étant suffisant, le restaurant scolaire a mis en place un système de repas en liaison froide livré par Restoria et accueille une trentaine d'élèves.

Expression corporelle avec Alexandra Fradet



Cup song avec Clémence Bodin



Achat de matériel

Si certaines activités nécessitent peu d'investissement matériel, comme l'expression corporelle, la musique ou le djembé, d'autres comme le sport, les activités manuelles, mosaïque et photo ont besoin de fournitures pour fonctionner. Afin de proposer des ateliers de qualité, la mairie a donc investi dans l'achat de matériel sportif et créatif.

Ce 1^{er} bilan est plutôt positif, les animateurs ont pu constater que les enfants participent avec enthousiasme aux activités qui leur sont proposées. Certains élèves ont découvert le handball et se sont même inscrits à ce sport.

Mosaïque avec Marina Billet



Photo avec Ophélie Petit



Sport avec Romain Nugues



Les animateurs



L'équipe a évolué depuis la dernière parution du Brain d'info, voici les 11 animateurs encadrant les élèves : Ophélie Petit, Marina Billet, Clémence Bodin, Romain Nugues, Alexandra Fradet, Corinne Lelaumier, Jenna Dutardre, Marie-Laure Berger, Maryse Gentile, Ludovic Buillit et Damien Lequeux.

Molly Lemonnier, recrutée comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, intègre l'équipe en remplacement de Damien.



Calendrier - Flashs divers

Date	Evènement	Lieu	Organisateur
Dimanche 14 décembre 2014	Marché de Noël	Place de la mairie	Comité des fêtes
Lundi 12 janvier 2015	Voeux du Maire	Foyer Rural	Comités des fêtes
Samedi 17 janvier	Sainte Barbe	Foyer Rural	Amicale Sapeurs Pompiers
Jeudi 29 janvier 18 h 30	Réunion publique sur la traversée de bourg	Foyer Rural	Mairie
Samedi 31 janvier	Soirée couscous	Foyer Rural	Familles Rurales
Samedis et dimanches 7 et 8 14 et 15 / 20 et 21 février	Représentations théâtrales	Foyer Rural	Brain d'Folie
Dimanche 1 mars	Concert de printemps	Foyer Rural	Harmonie
Samedi 7 mars	Courant d'art	Foyer Rural	Association Foyer Rural
Samedi 14 mars	Bal du foot	Foyer Rural	UFAB

Toutes les infos de l'Agglo et de ses 32 communes en un clic !



Inscrivez-vous dès maintenant sur : www.agglo-saumur.fr

Règles stationnement caravanes

- Si je stationne ma caravane sur la voie publique

=> le code de la route s'applique comme pour les véhicules

- Si je l'installe sur un terrain autre que la cour de ma maison

=> aucune formalité si moins de 3 mois.

=> sinon établir une déclaration préalable

- Si je l'installe dans la cour de ma maison

=> aucune formalité, si elle est stationnée en attendant d'être utilisée pour les vacances.

=> permis de construire, si elle devient une installation fixe (je supprime les roues) et si elle reste plus de 3 mois.

Recherche médecin

Toujours avec l'espoir d'accueillir un nouveau médecin, nous avons travaillé sur la réalisation d'une affiche "recherche médecin". Celle-ci fût envoyée à 40 facultés de médecine y compris les DOM-TOM. Nous poursuivons et perséverons dans notre recherche.



BRAIN SUR ALLONNES

Située à 15 min de Saumur, à 45 min d'Angers et de Tours.

Vous êtes médecin généraliste et recherchez un lieu agréable et naturel pour vous installer. Brain sur Allonnes, village de 2075 habitants, situé entre Loire et forêt est prêt à vous accueillir.

Notre commune met à disposition à titre gracieux, pendant un an, un cabinet médical tout équipé avec possibilité de logement.

Disponible pour un couple ou 1 ou 2 médecins, à temps plein ou partiel.

QUALITÉ DE VIE SUR PLACE



@ voir également sur brain-sur-allonnes.fr

- La Marine recrute ! 3 000 postes pour les 16 à 25 ans ;
- Tous les derniers événements ;
- La gestion des déchets ;
- Toutes les associations Brainnoises ;
- Des infos sur les écoles ;
- Les jours de chasses...

et bien d'autres infos encore

Les Débranchés : recherche bénévoles

La prochaine édition du Festival des Débranchés sera le samedi 4 juillet 2015.

Vous souhaitez vous investir pour le festival, alors rejoignez-nous. Plusieurs postes sont à pourvoir, venez nous apporter votre bonne humeur, vos idées et votre aide précieuse.

Vous pouvez nous contacter sur : debranchesbenevoles@hotmail.com

Deux jeunes Brainnois au 4L Trophy

Qui : Anthony Mercier et Fabien Civray

Quoi : course humanitaire étudiante

Où : de Poitiers à Marrakech (Maroc)

Quand : 19 février au 1^{er} mars 2015

Comment : avec la célèbre Renault 4 L

Chiffres : 7 700 € (budget) et 6 000 km

Pourquoi : partager une aventure et mettre en place un projet humanitaire pertinent et durable

Plus d'informations ou nous aider :

www.facebook.com/Leskbochardsdudessert

06 27 13 09 15 ou 06 98 31 46 50

Voeux du Maire

La municipalité et le comité des fêtes convient l'ensemble des Brainnois à la réception des voeux du Maire, qui se déroulera le lundi 12 janvier à 19h00 au foyer rural.



Impression : Imprimerie Val de Loire édité sur papier recyclé

Directeur publication : Yves BOUCHER Rédacteur et Photos : Commission communication



8 - Brain d'info n°17 édition décembre 2014